

Image not found or type unknown



Fortes remontées d'odeurs des égouts. Que faire ?

Par **richard31000**, le **04/10/2013** à **09:38**

J'ai alerté verbalement l'agence qui loue mon bien et qui fait aussi syndic, de ce désagrément. Je suis locataire depuis un mois et je suis sûr que le problème était connu avant mon arrivée. Or je pense que les choses ne bougeront pas. Mais l'hiver arrivant je ne vais pas pouvoir aérer comme je voudrais.

Que dois-je faire pour que les choses bougent ?

Avec mes remerciements.

Par **Laure3**, le **04/10/2013** à **17:36**

Bonjour,

Contactez directement le propriétaire de votre logement.

Cdt